



Information protection des données à caractère personnel

Affaires scolaires

La commune de Vouillé attache la plus grande importance au respect de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel.

La préinscription scolaire fait l'objet d'un traitement de données à caractère personnel sur la base d'une mission d'intérêt public (cf. article 6.1.e du RGPD). Ce traitement a pour finalité la bonne gestion des affaires scolaires.

Les données collectées auprès de l'utilisateur sont uniquement les informations et documents renseignés dans le formulaire. Par ailleurs, le traitement fait l'objet d'une politique de minimisation de la collecte des données.

La conservation de ces données ne peut excéder le temps nécessaire à la réalisation de la finalité et aux délais de conservation prévus par les archives de France.

Les destinataires des données sont uniquement les agents de la commune de Vouillé ainsi que les agents de l'éducation nationale, dans le cadre de leurs attributions.

Ce traitement ne fait pas l'objet de transferts de données hors Union Européenne, ni d'une prise de décision automatisée. A défaut de fourniture de l'ensemble des données mentionnées comme obligatoires dans le formulaire, la préinscription ne pourra pas être prise en compte.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant et en demander la rectification. Pour des motifs légitimes vous pouvez vous opposer et limiter le traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter la mairie :

Par téléphone : 05 49 54 20 30

Par mail : mairie@vouille86.fr

Par courrier postal : mairie, 3 place François Albert, 86190 Vouillé

Une réponse vous sera donnée dans le délai légal de 1 mois à partir de la réception de votre demande.

Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.